

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 septembre 2019

Convocation du 12/09/2019

Présents : Henri BONADA, Michel PATIN, Blandine MUTEL, Joyce CHETOT, Anne-Marie VENET, Loïc MUZEL et René ROBERT

Absents excusés : Josette GRANIER

En ouverture du Conseil Mr le Maire demande à l'assemblée son accord afin de rajouter une délibération concernant la subvention USEP.

Accord unanime des conseillers présents.

Approbation du compte rendu du Conseil du 27 juin 2019

Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DCM : subvention USEP

Mr le maire explique qu'une subvention de 50 € a été inscrite au Budget primitif concernant les activités sportives inter-écoles, mais que son attributaire n'avait pas été mentionné. Il précise donc à l'assemblée que l'USEP sera destinataire de ces fonds.

Accord unanime des conseillers présents.

DCM : Rapport Assainissement collectif/non collectif.

Mr le Maire indique les grandes lignes de ce rapport, à la disposition des pinayons en mairie.

-Assainissement 2018 :

-Habitants desservis : 189 pour 86 abonnés - Volume facturés : 4111 m3 (année incomplète).

-Tarifs : Droit branchement : 20€, Prix du m3 : 1,30€, Tarif au m3 : 1,65€

-Assainissement non collectif 2018

-Habitants desservis : 129

-Tarif de contrôle : 160€ pour 91 installations contrôlées (54% conformes)

Les membres du conseil, présents ou représentés, approuvent à l'unanimité le RPQS Assainissement/ SPANC 2018

DCM : Utilisation du blason communal

Mr le Maire indique que le blason de la commune ne peut être utilisé par les associations, les commerçants et artisans qu'avec l'accord du Conseil Municipal. De fait, Mr le Maire propose à l'assemblée que les associations, commerçants et artisans puissent utiliser le blason communal.

Accord unanime des membres du Conseil présents

DCM : Transfert des crèches et PRE à Forez-Est.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges à Transférer (CLECT) à adopter lors de sa séance du 1er juillet 2019 le montant des charges transférées à Forez-Est concernant les crèches multi accueil de Panissières, Rozier en Donzy, St Marcel de Félines et Balbigny ; ainsi que le Point Rencontre Emploi (PRE) de Veauche. Ces montants viendront minorer les Attributions de Compensation des communes concernées.

En application de la loi NOTRE, Mr le Maire demande à l'assemblée tous pouvoirs afin de signer tous les documents afférents et nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Accord unanime des membres du Conseil présents.

Vente partie voirie communale.

Mme Mutel, concernée, quitte la salle.

Mr le Maire explique, qu'après différentes péripéties judiciaires, le jugement définitif ayant été rendu, le porche d'accès au jardin de Mme Mutel qui se trouve sur la voirie communale, n'est accessible que par elle-même. Il propose donc de lui céder ce morceau de voirie jusqu'au trottoir, à charge pour elle de faire son affaire du géomètre et de l'acte administratif.

Mme Mutel réintègre le Conseil.

Mr le Maire expose à l'assemblée le problème de la vente SABY/ FERRAND ou il s'avère que la partie non goudronnée permettant l'accès à la maison au fond de l'impasse fait partie du domaine public. A la demande de l'acheteur, Mr le maire indique qu'il consultera les domaines pour connaître le prix de ces 2 voiries communales à la vente et qu'il en fera part au prochain conseil qui décidera. Accord, sur ce type de démarche, par les conseillers présents.

Réparation cloches de l'église

Mr le Maire explique que le système électrique commandant les cloches pour la partie cultuelle (l'horloge fonctionnant correctement) a vraisemblablement été foudroyé. Une déclaration à notre assureur a été effectuée en temps et heure. La prise en charge par la commune s'élevant à 1385,64€ pour un montant total de 1732,06€. Il indique que les 80% de vétusté s'appliquent sur la totalité de la facture et non uniquement sur le coût de la pièce à changer.

M Patin propose d'envoyer un courrier à Groupama pour demander un geste commercial.

Les conseillers présents demandent à M le Maire d'effectuer cette démarche.

Aménagement des étages de l'auberge.

Mr le Maire indique qu'après contact avec le Département et la Région, le dispositif d'ingénierie préalable aux projets d'hébergements touristiques est de la compétence régionale.

Cela implique :

- La prise en compte à 100% par la région, de l'étude de faisabilité,

- La possibilité de subventionner jusqu'à 50% l'Avant Projet Sommaire (APS), sachant que d'autres financements sont possibles.

A chaque étape le conseil devra se prononcer lors d'engagements financiers, sachant que l'étude de faisabilité a été demandée.

Si l'étude de l'APS a lieu, elle déterminera les montants prévisionnels à engager pour effectuer les travaux, nous permettant ainsi, d'enclencher nos demandes de subvention : Etat, Région, Département, Services du Tourisme..... Le montant de celles-ci déterminant la suite à donner à l'aménagement des étages de l'auberge.

Il sera opportun d'étudier au préalable la forme juridique de la gestion de ce futur aménagement.

Mr le Maire rappelle également que nous devons, d'ici la fin de l'année, régulariser les travaux effectués à l'auberge sous l'ancienne mandature et qui n'avaient pas faits l'objet de dépôt de permis de construire.

Sur tous ces points accord unanime des conseillers présents.

Signalétique entreprise.

Suite à une demande des entreprises communales, M Patin présente la signalétique directionnelle dans le bourg, des entreprises de la commune. Il s'avère que le coût de 3110€ TTC est rejeté par la majorité des conseillers.

Mr le Maire demande donc à M Patin de revoir le projet nettement à la baisse.

Mr le Maire rencontrera Mr Ligout (DDT Neulise) pour la signalétique « Pinay » hors agglomération.

MUSEOMIX

Le « Mix de territoire » est une démarche d'expérimentation de nouveaux formats de médiations culturelles et touristiques. En région AURA, 2 sites sont impactés : Cervières et Panissières.

Pinay a été retenue pour centraliser les différentes équipes qui tourneront sur ces sites afin de regrouper, collecter et proposer ainsi de nouveaux formats de visite et de nouveaux outils de médiation.

Cette démarche sera également l'occasion de tisser de nouvelles modalités de coopération entre acteurs culturels.

Cet événement innovant organisé en partenariat avec Loire-Forez agglomération et Forez-Est a été labellisé « MUSEOMIX AUVERGNE RHONE ALPES 2019 » par la communauté internationale Museomix.

Il aura lieu simultanément les 8/9/10 novembre 2019 en Equateur (Quito), Quebec (La Houlpe), Italie (FERENCE et ANCONA), Suisse (Lausanne), Inde (New Delhi) et France (Issy les Moulineaux, Douai St Rémy de Provence et **Pinay**).

Mr le Maire propose de tenir la population informée quelques jours avant le début de ces rencontres.

Questions diverses

- Salle de l'Orée Fleurie : la nouvelle signalétique sur la Salle d'Animation devrait être posée dans les jours qui viennent, et une centaine de chaises commandées en remplacement des existantes qui ont fait leur temps.

- Vélo Loire : M Patin indique que la commune de Pinay étant sur l'itinéraire Vélo depuis Nantes vers la Méditerranée sur la ViaRhôna, il a été installé sur notre commune des panneaux directionnels au carrefour et à la Digue.

- Ambroisie : malgré un arrachage local efficace, lors de travaux routiers, une recrudescence importante est apparue. Un arrachage et une fauche sélective par les agents du conseil départemental permet sa quasi destruction.

- La fête du Jeu organisée conjointement par la CCFE et Pinay / St-Jodard a été un succès. Mr Patin propose de reconduire cette animation et de solliciter la CCFE pour cela.

- Le 12° lot du lotissement des 4 Vents a été remis à la vente suite au désistement du candidat précédent.

- Notre Approvisionnement en Eau potable :

Notre Syndical « Eaux de la Bombarde » dans sa séance du 17/9 a présenté l'état des approvisionnements en Eau Potable de notre territoire (53 communes)

* Le barrage réservoir du Gué de la Chau (près La Tuilière) a un solde actuel utilisable de **73 Jours** d'approvisionnements comparé à la même date qu'en 2018 : 62 Jours MAIS

* Les Achats d'Eau (connexions avec d'autres syndicats) en M3 ont été de

	Boen	Lignon	Gantet	Grimard	Totaux
<u>Au 17/9/2018</u>	11990	0	0	0	11990 M3
<u>Au 17/9/2019</u>	124200	32400	3500	2500	162600 M3

Prochaine réunion :13 novembre 2019